PÉLI INFO

LE MAGAZINE DE
LA VILLE DE **PÉLISSANNE**

JEUNESSE
Nouveau CMJ

RETOUR EN IMAGES
Voeux 2024
Carnaval

GRAND-ANGLE
Le village santé du Pays Salonais

FÉVRIER/
MARS
2024
ville-pelissanne.fr

Conseil Municipal des Jeunes 2024

Don du sang

Donner son sang permet de sauver des vies. Chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce aux dons. Une action citoyenne et solidaire qui sera renforcée à Pélissanne.

Les besoins en sang sont réguliers et variés, cela peut être pour accompagner une femme qui accouche, une personne accidentée de la route, le traitement de certaines maladies...

À Pélissanne, les dons se font plus rares, comme l'a fait remarquer le Président Jean Ronger lors de l'assemblée générale de l'Amicale des donneurs de sang, le 19 janvier 2024. Pourtant, chaque don est important puisqu'il permet de soigner 3 personnes. D'autres actions vont donc être menées à Pélissanne. Grâce à une équipe de bénévoles renforcée, 9 collectes seront organisées tout au long des prochains mois. Petite nouveauté pour fidéliser les donneurs et en recruter des nouveaux : des cadeaux leur seront offerts au bout de 5 dons pour les hommes et 3 dons pour les femmes.

Pour pouvoir donner son sang, il faut être en bonne santé, avoir entre 18 et 70 ans et peser plus de 50kg.

La prochaine collecte aura lieu le 5 avril 2024, de 15h00 à 19h30, salle Malacrida. Il suffit de prendre rendez-vous sur le site internet de l'EFS et de choisir le créneau qui vous convient le mieux.
Alors, pourquoi pas vous ?

www.dondesang.efs.sante.fr

SOMMAIRE

• Don du sang 2

ÉDITO 3

RETOUR EN IMAGES 4

ACTUALITÉS 6
• Cyclo Club : une seconde vie pour les vélos

COMMERCE 8
• Top Ménager
• Mickaconcept
• Clara Herbette

GRAND-ANGLE 10
• Nouvel hôpital du Pays Salonais

DÉVELOPPEMENT DURABLE 11
• Label E3D
• Un rucher municipal
• Découverte et protection de la Touloubre

CULTURE 12
• Pélissanne s'engage
• Hommage à J.PROUST

TRAVAUX 13
• Carrefour chemin de St-Pierre et Petite Brulière
• Travaux du Tennis Club

JEUNESSE 14
• Nouveau CMJ
• Sécurité des écoles

SOCIAL 16
• Permanences de la Ligue contre le cancer
• Ateliers bien vieillir

SPORTS/LOISIRS 17
• Portrait de Marie Dominici

BON À SAVOIR 18
• Formation premiers secours pour les animaux de compagnie

PARLEN PROVENÇAU 18

ÉTAT CIVIL 19
LIBRE EXPRESSION 19

PÉLI-INFO,
MAGAZINE D'INFORMATION
DE LA VILLE DE PÉLISSANNE
Date de dépôt légal : 27 février 2008
Éditeur, responsable de la publication
et de la rédaction: Pascal Montécot,
Maire de Pélissanne
Impression : Imprimerie Vallière
163 avenue de Luxembourg - 13140 Miramas
Distribution : SB Distribution Tirage : 5400 exemplaires
Crédits photos : Service Communication,
Mairie de Pélissanne
Rédaction et mise en page : Service Communication
Tél. : 04.90.55.11.52
Email : service.communication@ville-pelissanne.fr

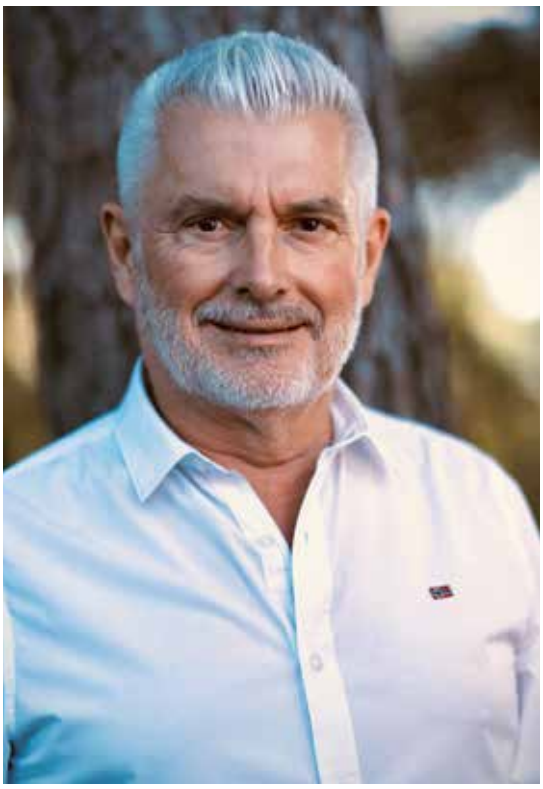

ÉDITO

Mars et ça repart !

Chères Pélissannaises, chers Pélissannais,

Le 16 décembre dernier, j'ai eu le plaisir d'installer la seconde mandature du Conseil Municipal des Jeunes. Je suis heureux de constater l'engouement de nos enfants pour cette action citoyenne, puisque ce sont 60 candidats issus des écoles primaires publiques et privée de la Ville ainsi que du collège Roger Carcassonne, qui se sont présentés. Les élus, dix filles et dix garçons, ont déjà fait part de leurs idées et de leurs projets, qui sont précieux pour la commune.

Ensemble, les nouveaux conseillers porteront la voix de notre jeunesse à travers des thématiques variées comme l'éducation, la citoyenneté, l'environnement, le sport ou encore les loisirs et la culture.

2024 sera pour Pélissanne l'année des sports et de la jeunesse.

Pélissanne est labellisée « Terre de Jeux 2024 ». Cette démarche permet de valoriser notre territoire et nos associations locales, très variées et dynamiques. La 72ème édition du Corso Fleuri, prévue le 24 mars prochain, aura pour thème les Jeux Olympiques.

Les enfants seront encore très impliqués, à travers des tournois, des ateliers inspirés des valeurs de l'olympisme liés au programme d'éducation physique et sportive, des Olympiades entre les écoles ainsi que des mercredis « Terre de Jeux » au sein des accueils collectifs de mineurs.

Pélissanne s'engage aussi à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes en inaugurant un banc rouge au Parc Roux de Brignoles. Cette journée du 8 mars, qui vise à sensibiliser sur les violences faites aux femmes et aux violences intra-familiales, sera animée par deux spectacles de danse contemporaine.

Bien fidèlement,

Pascal Montécot
Maire de Pélissanne
1er Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence

RETOUR EN IMAGES

5 ans de la Médiathèque - 9 décembre 2023

Voeux à la population - 12 janvier

Nuit de la Lecture - 19 janvier

Concert M Symphonic - 27 janvier

Ronde des Costes - 4 février

Saint-Valentin - 14 février

Ciné gourmand - 16 février

Job dating - 22 février

Carnaval - 24 février

Cyclo Club : une seconde vie pour les vélos

Le Cyclo Club de Pélissanne propose des sorties hebdomadaires variées aux amateurs de cyclisme qui souhaitent parfaire leur santé physique et morale. Un atelier d'auto-réparation, qui permet de redonner une seconde vie aux deux-roues, est également proposé.

Le Cyclo Club de Pélissanne, ce sont des sorties en vélo régulières ou des balades familiales, afin de découvrir Pélissanne et son environnement à travers des petites routes pittoresques, tout en entretenant sa condition physique. C'est également un atelier d'auto-réparation, qui permet de récupérer des vélos qui ne sont plus utilisés ou qui sont abîmés, pour les remettre en état et les proposer à ceux qui en ont besoin.

Cet atelier éco-responsable existe depuis deux ans maintenant. Michel Nicolas, le Président de l'association, organise des permanences tous les mercredis après-midi de 14h00 à 17h00 à la Maison du vélo. Sur place, il aide et donne des conseils à celles et ceux qui ont besoin de faire réparer leur vélo, en mettant à leur disposition des outils adaptés, qu'il lui arrive même de prêter généreusement sur demande.

Ce service 100% gratuit, séduit chaque semaine une à deux personnes. « *Parfois, de deux vélos, on en fait un* » explique Michel Nicolas, qui prend son rôle à cœur. Plutôt que de laisser les deux-roues s'abîmer au fond d'un garage, il est plus utile de recycler les pièces qui peuvent encore servir.

Le Cyclo Club prête aussi des vélos aux associations et aux écoles si le corps enseignant en formule le besoin. Depuis peu, il en propose même à la vente et à la location, de quoi satisfaire le plus grand nombre.

La Ville de Pélissanne soutient cette belle initiative qui valorise la durabilité, le réemploi et limite le gaspillage.

Maison du vélo, chemin de la Prouvenque, 13330
Pélissanne

Cyclo-Club de Pélissanne

Top Ménager

Magasin d'électroménagers

Delphine et David vous accueillent dans leur magasin Top Ménager à Pélissanne. Impliqués dans l'éco-responsabilité, ils s'engagent à donner une seconde vie à vos appareils en les réparant. Les diagnostics sont réalisés en atelier ou à domicile. De nombreux produits, accessoires et pièces détachées sont proposés, tout comme quelques appareils neufs reconditionnés.

14 ZA du Bas Taulet, route de Lambesc, 13330 Pélissanne | 04 42 48 53 44 | accueil@top-menager.fr

Mickaconcept

Spécialiste des climatisations

Mickaconcept à Pélissanne est une société spécialisée dans l'installation, l'entretien et la réparation de climatisations. Mickael Rosa intervient pour les constructions neuves ou en rénovation, en appartements ou en maisons individuelles. Ce dernier propose aussi ses services pour tous types de travaux électriques tels que la pose du tableau électrique ou encore l'éclairage intérieur ou extérieur.

micka@mickaconcept.fr | 06 01 06 88 51

Clara Herbette

Orthoptiste

La Ville de Pélissanne est heureuse d'accueillir une nouvelle profession libérale. Installée au centre médical Le Galion, Clara Herbette est orthoptiste et a pour vocation le dépistage, la rééducation et la réadaptation oculaires. Cette spécialiste ne pourra être consultée que sur la recommandation d'un médecin ou d'un ophtalmologue.

Relais Vision, centre médical Le Galion, 4 route de Saint-Cannat, 13330 Pélissanne | 06 07 81 71 25

LE NOUVEL HÔP
DU PAYS SALONA

En 2029, la Ville de Salon-de-Provence va bénéficier d'un nouvel hôpital. Un projet moderne et ambitieux qui concerne également Pélissanne et qui entre dans notre volonté de lutte contre la désertification médicale.

L'achat du terrain par la Ville de Salon-de-Provence a été soutenu par les 20 communes du Territoire, qui ont créé en 2019 un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique), dont Pélissanne fait partie. « *Elles ont participé à hauteur de 10 euros par habitant. Cela a été une contribution essentielle* » a fait savoir Hélène Sabatier, directrice projet du Nouvel Hôpital.

Un investissement majeur qui améliorera le quotidien des Pélissannais : « *L'hôpital de Salon est positionné en proximité immédiate avec la commune de Pélissanne, c'est naturellement leur hôpital de référence* » explique Hélène Sabatier. Elle ajoute :
« *Le fait de reconstruire un hôpital va permettre de disposer d'une offre de soins de proximité complètement modernisée. On a travaillé en lien avec les partenaires qui vont s'implanter au sein du Village Santé* ».

En effet, le nouvel hôpital du Pays Salonais n'occupera pas la totalité des 9,5 hectares de terrain, ce qui permettra de développer un Village Santé, qui accueillera notamment un centre de dialyse, un centre complet d'imagerie médicale, une maison médicale de garde, une résidence hospitalière ou encore la Communauté Professionnelle du Territoire de Santé (CPTS), qui y installera son siège.

L'hôpital en quelques chiffres :

6.5 hectares de terrain

167M : coût global du projet

35.000m² de surface à construire

1200 professionnels de santé, techniques et administratifs impliqués

232 lits et **42** places en ambulatoire

Labellisation E3D pour le collège Roger Carcassonne et l'école Plan de Clavel

Le label « E3D » a été développé par le ministère de l'Éducation nationale pour reconnaître et encourager les établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable.

Le 5 décembre dernier, le collège Roger Carcassonne et l'école Plan de Clavel ont reçu ce label récompensant leurs différentes actions écologiques. Au cours de la cérémonie, les éco-délégués ont rappelé leurs projets et actions menés ces dernières années. Il se sont exprimés devant les référents de l'Éducation au Développement Durable (EDD), les enseignants mais aussi Frédéric Bicheron, adjoint délégué à l'éducation et Aurélie Nicolas, adjointe déléguée à l'environnement.

Cette obtention ne constitue pas un aboutissement, c'est surtout la volonté de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. Chaque établissement s'engage dans une réflexion collective, qui permet de motiver l'ensemble du personnel et d'intégrer les nouveaux arrivants, élèves, enseignants, personnels techniques, administratifs…dans une dynamique forte et évolutive.

Un rucher municipal pour les écoles

La Ville de Pélissanne souhaite favoriser la biodiversité. Un rucher a été installé et sécurisé afin de sensibiliser les enfants des différentes écoles à la sauvegarde des abeilles.

Situé juste derrière le Moulin à Huile des Costes à Pélissanne, le rucher ainsi créé va permettre aux enfants des écoles de la Ville d'aller observer toute l'année les abeilles et de vérifier l'état des ruches, sans risques.

Un projet pédagogique porté par Monsieur Éric Cornille, professeur à l'école primaire de La Gare, qui a d'ailleurs décoré la première ruche avec les élèves de sa classe.

Le rucher, installé sur une parcelle de la commune, est un refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), un terrain sur lequel la faune et la flore sauvages sont protégées selon les principes de la Charte des Refuges.

Les jeunes Pélissannais pourront aussi s'intéresser à la biodiversité et à la pollinisation, tout en réfléchissant à comment attirer les abeilles, en plantant par exemple des lavandes ou encore des arbres fruitiers. La mise à disposition du rucher pour les écoles sera présentée au prochain Conseil municipal, le 21 mars 2024.

Découverte et protection de la Touloubre

Pour protéger la Touloubre, une opération d'entretien et plusieurs actions citoyennes ont eu lieu à Pélissanne.

Dans le cadre de la prévention et de la protection des berges de la Touloubre, une opération de curetage et d'arasement a été effectuée le 11 décembre 2023 à l'initiative de l'établissement public Menelik. Elle a été accomplie dans le respect de la biodiversité et permettra le bon écoulement de l'eau, notamment en cas de crue.

Le 13 février 2024, une classe de sixième du collège Roger Carcassonne a rencontré Adrien Rocher de la Fédération des Bouches-du-Rhône de pêche et de protection du milieu aquatique. Ce dernier a fait découvrir aux élèves la vie des milieux aquatiques, tout en les sensibilisant à la pollution, qui dégrade la qualité de l'eau. Des tamis, des seaux ou encore des épuisettes ont été mis à leur disposition afin qu'ils puissent réaliser eux-mêmes les prélèvements des espèces présentes dans le fond de la rivière. Ils ont ensuite appris leurs caractéristiques anatomiques, ce qui leur a permis d'enrichir un peu plus leurs connaissances.

Les 14 et 21 février derniers, des bénévoles, en collaboration avec l'association de pêche de Pélissanne, se sont également mobilisés afin d'entretenir les berges. Un gros travail de débroussaillage et d'élagage de la végétation a été accompli tout au long de ces deux journées pour maintenir l'écoulement naturel des eaux, préserver la faune et la flore et offrir un parcours sécurisé.

Le 2 mars dernier, l'action citoyenne « Grand nettoyage de la Touloubre » a fait son grand retour. Pour cette nouvelle édition, nous avons donné rendez-vous aux participants au parc Yvan Dellerm où des équipements (gants et sacs) ont été mis à leur disposition. Cet événement, qui vise à préserver notre environnement, permet chaque année de nettoyer notre rivière polluée par de nombreux déchets.

Les riverains qui possèdent une parcelle en bord de cours d'eau sont tenus par la loi d'entretenir eux-mêmes la portion de berge leur appartenant.

Pélissanne s'engage

La symbolique de la journée du 8 mars nous rappelle les inégalités dont restent victimes les femmes : inégalités salariales, postes à responsabilité moins accessibles, remarques sexistes, violences conjugales, harcèlement… C'est pourquoi la Ville de Pélissanne se mobilise afin de célébrer la Journée internationale des Droits des femmes.

À cette occasion, un banc rouge sera inauguré Parc Roux de Brignoles, dès 18h00, pour sensibiliser la population sur les violences faites aux femmes et les violences intra-familiales. Une action marquante qui sera suivie d'une représentation de danse contemporaine.

À 19h00, le spectacle « Echo n'est pas un mythe » sera proposé à la Salle Malacrida. Interprété par la Compagnie Maurie, un collectif de danseuses engagées pour l'égalité des droits des femmes, il permettra de suivre les aventures de trois femmes qui ne se connaissent pas et qui vont décider de s'entraider, de taper du poing sur la table pour prouver qu'elles existent et découvrir leur résistance face à l'adversité.

Un spectacle à découvrir absolument !

14 féminicides recensés au 02 février 2024

94 féminicides en 2023 selon le ministère de la Justice

Hommage à Jean Proust décédé le 21 février 2024

Arrivé à Pélissanne en 1962, Jean Proust a été enseignant, puis directeur de l'école de La Gare. Instituteur très investi dans des méthodes d'enseignement novatrices, son implication a été récompensée par les Palmes Académiques.

Référent historique et féru de l'histoire de Pélissanne, il a transmis sa passion pour le patrimoine local à ses élèves en leur faisant découvrir, en particulier, la chapelle Saint-Laurent où il avait entrepris des fouilles archéologiques.

Il a été très impliqué dans la vie de la commune notamment sous le mandat du Maire Jean-Marie Magnan.

Toutes nos condoléances à la famille de Jean Proust.

Carrefour Saint-Pierre et Petite Brulière

En plus des travaux de reprise de la chaussée, des trottoirs vont être créés afin de sécuriser la circulation piétonne et de favoriser les mobilités douces. Un point positif pour la crèche multi accueil « Arc en ciel » qui se trouve à proximité. Les parents et les enfants pourront ainsi se déplacer en toute quiétude.

L'éclairage public, ancien, sera progressivement transformé en LED avec télégestion. Cela permettra de pouvoir surveiller en temps réel la consommation des points lumineux, de détecter les pannes et de gérer la gradation de la lumière afin de faire des économies tout en préservant l'environnement.
D'autres travaux sont engagés du côté du chemin de la Petite Brulière, comme l'enfouissement des réseaux secs (électricité et câbles de télécommunication), la création d'un massif végétalisé ou encore la suppression des feux tricolores au carrefour avec la rue Fontainebleau, ce qui améliorera la fluidité du trafic et réduira les émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, un passage piéton va être mis en place entre le chemin de Saint-Pierre et le parking du tennis, afin de désenclaver les constructions récentes. Les nouveaux administrés pourront profiter d'un vaste espace de stationnement à proximité de leur domicile.

Travaux du Tennis Club

Les terrains du Tennis Club ont bénéficié de plusieurs améliorations. L'éclairage LED a été installé sur tous les cours. En plus de faire des économies, cela permet d'améliorer les conditions de jeu des matchs en soirée. Des portes d'accès ont aussi été créées entre les cours 1 et 2 et entre les cours 5 et 6, faciliant le déplacement des encadrants lors des leçons.

Afin d'accueillir les sportifs dans des conditions optimales, un décolmatage et un démoussage ont été effectués sur les cours 1 et 2. Les cours restants avaient également besoin d'une régénération. Ils ont donc été rabotés, poncés, les joints de surface ont été refaits et une couche de peinture avec le traçage ont fini de redonner une seconde jeunesse à cet espace.

Les travaux d'un montant de 36 950 euros ont été financés avec l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhônes, dans le cadre du dispositif des aides de proximité.

Nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Après avoir mené campagne dans leurs écoles et au collège Roger Carcassonne pour défendre leurs projets, les nouveaux jeunes conseillers municipaux ont été élus. Ce sont 10 filles et 10 garçons, allant du CM2 à la 4ème, qui ont été nommés pour un mandat de 2 ans.

Le 16 décembre 2023, Monsieur le Maire a présidé la cérémonie d'installation du CMJ. À cette occasion les jeunes élus ont signé un contrat d'engagement puis se sont vus remettre leur écharpe tricolore. Le CMJ est un lieu d'expression pour la jeunesse; il leur permet d'agir concrètement en mettant en place des actions et des événements. C'est également un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et du bien vivre ensemble.

Les jeunes conseillers municipaux travailleront ensemble sur des thématiques déjà engagées lors du précédent mandat, réparties en trois pôles : l'éducation jeunesse et citoyenneté, l'environnement ou encore le sport et les loisirs.

Lors d'une première réunion qui a eu lieu le 29 janvier 2024, des idées de projets ont vu le jour comme la finalisation du balisage de la colline, la création d'une capsule temporelle, le développement du tri dans les écoles, la création d'un journal du CMJ ou encore l'organisation de la seconde édition de la Fête de la Jeunesse.

D'autres projets d'envergure, sous réserve de financements, ont été proposés comme la construction d'un PumpTrack ou la rénovation de la piste d'athlétisme, par exemple.

Les jeunes élus ont également échangé avec l'association du Souvenir Français, qui perpétue la mémoire des soldats morts pour la France. Une journée de sensibilisation sur notre histoire devrait être mise en place afin de donner du sens à leur rôle représentatif lors des cérémonies officielles.

Alicia Boisramé, jeune conseillère municipale, CM2

◆ Comment as-tu connu le CMJ ?

À l'école, lorsqu'on nous a présenté le CMJ, cela m'a donné envie de me présenter. Aurélie Nicolas, adjointe déléguée au cadre de vie et à l'environnement, m'en avait déjà parlé. Je l'ai rencontrée en 2023 après avoir envoyé une lettre à Monsieur le Maire qui expliquait comment on pouvait réduire encore plus les déchets.

◆ Que penses-tu de la mise en place d'un CMJ à Pélissanne ?

J'aime bien car la jeunesse peut participer et donner des idées.

◆ Qu'est-ce que tu as envie de mettre en place pour la Ville ?

J'aimerais finir le projet de l'an dernier, le balisage de la colline. J'aime les animaux et je fais d'ailleurs partie du groupe environnement et cadre de vie.

◆ Quel message veux-tu faire passer aux jeunes Pélissannais ?

C'est super de pouvoir être leur porte-parole. En étant au CMJ, tu aides la Ville, tu fais des projets qui ont une chance d'être réalisés.

Aaron Gardoud, jeune conseiller municipal, 5ème

◆ Pourquoi tu as choisi de rejoindre le CMJ ?

Ça me tenait à cœur de m'investir pour ma commune et de pouvoir améliorer le quotidien des jeunes.

◆ Qu'est-ce que tu aimerais mettre en place ?

Encore plus d'activités sportives parce que je vois que beaucoup de jeunes Pélissannais n'en pratiquent pas. Cela serait un plus pour eux. Je fais moi-même partie de plusieurs associations sportives : Le Pélic'Handball Club et le Pélican Athlétisme.

◆ Comment se passent vos réunions, toi qui en es à ton second mandat ?

Durant la première réunion, on propose d'abord un sujet que l'on souhaite aborder, on commence à en parler, chacun donne ses idées et explique comment il peut l'améliorer. Ensuite, on fait un compte-rendu et au bout de plusieurs réunions, on se fixe un seul projet pour essayer de le mener à bien.

Sécurité des écoles

Dans le cadre du plan Vigipirate, des actions de sécurité sont mises en place toute l'année dans les écoles de Pélissanne pour que les élèves et les équipes enseignantes adoptent les bons réflexes.

Pélissanne prend soin de ses enfants et la sécurité reste une priorité. Si les directeurs sont tenus d'élaborer un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) dans leur école, la commune respecte les obligations légales des trois exercices de prévention imposés par le ministère de l'Éducation nationale. En octobre 2023, tous les établissements de la Ville ont réalisé un exercice d'évacuation incendie, qui sera d'ailleurs réitéré en cours d'année. Celui-ci consiste à faire sonner l'alarme et à évacuer les élèves vers les lieux de rassemblement prédéfinis.

Le second exercice, qui doit être réalisé au cours du premier trimestre, est celui de « l'attentat-intrusion ». Lorsque l'alarme est déclenchée, deux solutions s'offrent aux classes : s'échapper ou s'enfermer. Pour la première, il est demandé de se déplacer dans un silence absolu et de se rendre vers la sortie la plus proche après avoir analysé les risques. La seconde consiste à verrouiller la porte de la classe ou d'un local sûr et de se barricader en s'allongeant au sol et en évitant de se placer à côté des portes et des fenêtres.

Le troisième exercice est celui de la mise en situation réelle avec les services de secours, prévu au printemps. Tout ceci vise à former les équipes enseignantes et les enfants, pour qu'ils sachent réagir efficacement en cas d'intrusion ou de danger.

À Pélissanne, ces entraînements, dont les scénarios sont établis par l'Académie d'Aix-Marseille, sont pilotés par Franck Tayssedre, conseiller municipal délégué à la sécurité et Christophe Bride, sapeur-pompier et formateur en risques terroristes.

Tandis que l'affichage préventif a été remis à jour dans les écoles, Christophe Bride aimerait étendre ces exercices à la crèche et au SEJ (Service Éducation Jeunesse) pour sensibiliser l'ensemble du personnel encadrant.

De nouvelles actions mises en place par le CCAS

Dans le cadre de son accompagnement en faveur des personnes vulnérables, le CCAS de Pélissanne organise des permanences « Ligue contre le cancer » et développe plusieurs dispositifs pour le plus grand nombre.

L'ASEPT (Association de Santé d'Éducation et de Prévention sur les Territoires) et le CCAS s'associent afin d'organiser des ateliers précurseurs dans les locaux du CCAS à Pélissanne. Ils permettront aux participants de travailler leur mémoire en pratiquant la sophrologie. Ces ateliers sont axés sur le bien-être, la souplesse et la relaxation et 4 à 8 séances de 1h30 ou 2h30 sont prévues. Des exercices ludiques destinés à nos amis du Bel Âge seront aussi proposés pendant 8 à 10 séances pour qu'ils puissent reprendre confiance en leurs capacités cognitives.

L'ESAT (Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail) quant à lui participe au projet précarité menstruelle « Les règles du je ». Des colis hygiène contenant des boîtes avec des protections, du gel hydroalcoolique et un flyer informatif seront ainsi distribués aux personnes en grande précarité qui bénéficient d'un accompagnement social.

ccas@ville-pelissanne.fr 04 90 55 76 09

Depuis le 27 février 2024, des permanences « Ligue contre le cancer » sont organisées chaque dernier mardi du mois, de 9h00 à 12h00. Ces rendez-vous, assurés par monsieur Akrich, se font dans la salle de réunion du CCAS à Pélissanne afin d'apporter un soutien psychologique aux personnes atteintes de cancer, ainsi qu'à leurs proches.

M. Akrich 06 83 98 61 71

« Les espaces Ligue » à Salon-de-Provence et Aix-en-Provence et la maison « Bien-être » à Marseille

Ces espaces dédiés aux personnes atteintes par le cancer ou à leur famille permettent de s'informer en toute confidentialité et de se ressourcer grâce à un programme personnalisé. Pendant 1 an, des activités variées sont mises à disposition comme de la gymnastique, du pilates, des activités bien-être comme l'hypnose, des soins socio-esthétiques, des activités thérapie avec un groupe de parole et un soutien psychologique, ou encore des activités artistiques comme le théâtre, le modelage ou la sculpture d'argile.

cd13@ligue-cancer.net / espaceligue.salon@ligue-cancer.net / espaceligue.aix@ligue-cancer.net

Pour éviter les problèmes d'adressage avec la Poste, tous les Pélissannais âgés de 70 ans et plus sont invités à se rendre directement au CCAS en vue de faire vérifier leur adresse pour recevoir le colis de Noël en décembre prochain.

Marie Dominici - Championne d'athlétisme

À 16 ans, Marie Dominici enchaîne les performances en athlétisme. Portrait d'une jeune Pélissannaise qui allie passion et ambition.

Il y a quatre ans seulement, Marie Dominici débutait l'athlétisme. Très vite, la jeune femme a pris ses marques et a commencé à participer aux compétitions. En 2023, Marie a reçu plusieurs récompenses. En heptathlon (7 épreuves qui regroupent le 100 m haies, le saut en longueur, le saut en hauteur, le 200 m, le lancer de poids, le lancer de javelot et le 800 m), elle a réussi à réaliser la 4ème meilleure performance française de la saison. Elle est aussi devenue championne régionale sur le 50 m haies (7s67) et la longueur (5m39) ou encore championne départementale en épreuves combinées.

Pour décrocher des médailles, Marie s'entraîne beaucoup. En moyenne 1h30 les lundis, mardis et samedis et jusqu'à 2h30 le mercredi. « *Tous les sacrifices que je fais en m'entraînant, quand je vois que ça paye et que je remporte des récompenses, je suis vraiment super contente* » explique la jeune championne, qui est adhérente au Pélican Athlétisme.

« *Cette association m'a permis de découvrir ce sport, que je ne connaissais pas du tout avant. J'ai tout de suite accroché, ça m'a beaucoup plu et maintenant c'est devenu une passion. L'ambiance et les coachs sont vraiment géniaux* » ajoute-t-elle.

Pour 2024, Marie Dominici souhaite participer aux championnats de France hivernaux et estivaux, sans oublier les championnats d'Europe cadets sur les haies, en fin d'année. « *Il ne faut pas hésiter à se lancer car c'est un sport hyper complet*, conseille Marie, qui ne suit pas de régime particulier. *Peu importe la morphologie, chacun va y trouver sa place. C'est hyper cool !* »

La Ville de Pélissanne est fière de son parcours et lui apporte tout son soutien pour la saison à venir !

BON À SAVOIR

Formation premiers secours pour les animaux de compagnie

Une formation de premiers secours pour les animaux de compagnie existe depuis environ 3 ans à l'échelle nationale. L'idée d'accompagner cette action germe au sein de la municipalité.

La Ville de Pélissanne, soucieuse du bien-être animal, serait en mesure de proposer une formation de premiers secours pour nos amis les bêtes. Seuls les chats et les chiens sont concernés. Durant 7 heures, les participants apprennent sur des peluches et des mannequins les gestes et les réactions qu'ils doivent adopter en cas d'urgence vitale : crise d'épilepsie, problème cardio-respiratoire, perte de connaissance… Cette formation, qui coûte 95 euros, est ouverte à toute personne âgée de plus de 10 ans. Elle est l'équivalent du certificat de Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1), puisque les techniques sont les mêmes que celles que l'on pratique sur les humains : massage cardiaque, position latérale de sécurité, gestion des plaies et des brûlures… Seul petit changement : le bouche-à-truffe !

Si vous êtes intéressé, nous proposons de vous accompagner dans les démarches à suivre. Pour cela, il suffit de contacter le service de la vie associative ou Christophe Fernandez, conseiller municipal en charge de la protection animale, au 06 65 30 59 03.

PARLEN PROVENÇAU !

CULTURE

Lou bestiari prouvençau, mentre legèndo e istòri.

La Prouvenço a toujours couneigu un mouloun d'istori sus li besti que vivon dans lis aigo du flume, di ribièro o di pous.

Dins lou Rose parlavon de la legèndo dòu Drac. Mita ome, mita dragoun, se conto qu'en ribo de Bèucaire voulié sedure li jouino fiho que venion faire la bugado. Aqueli chatouno intravon dins lou flume mentre mai que d'un annado pèr deveni la maire d'un pichon Dra.

A Pelissano moun grand me contavo que si gènt ié disien: « fau pas ana vers lou pous ! Prenès garde que la Garamiaudo vai sourti! »

Aquelo legèndo fugué utilisa pèr li carnavalié. Despiè un mouloun d'annado la Garamiaudi dor dins la Touloubre e pèr n'en sourti lou vespre de carnava fau la souna: « Garamiaudo, sor de l'aigo! ».
Pèr la vèire fau se rendre au pont di Passadouire quouro vèn la nieu. Uno fès dins l'an, vèn dansa émé lis ome.

VOUCABULÀRI

mouloun= un tas, beaucoup
flume= fleuve
ribièro= rivière
pous= puits
Rose= le Rhône
chatouno= jeune fille
grand= grand-père
si gènt= ses parents
Lou vespre= le soir
La nieu= la nuit
quouro= quand

ETAT CIVIL

ADIEUX À

LOPEZ Alberto (61 ans), DERVAUX Jacques (93 ans), HENRY Marie (90 ans), FICHERE Louis (76 ans), COGONI Marie veuve CASTELLANO (92 ans), HENNICK Alain (93 ans), PERINET Roger (77 ans), COMPAN Carmen veuve FRUSTIE (91 ans), GUILLOIZEAU Joël (61 ans), CHAPELAIN Carmen veuve FOURNIER (93 ans), CAYRÉ Marguerite veuve CULOUSCOU (94 ans), CLARET Jacqueline veuve TRIACCA (92 ans), BOUISSE Guy (83 ans), NAVARRO Anita (77 ans), LE BORGNE Gérard (83 ans), LEMAN Nicole (78 ans), MONTOYA Carmen veuve INIESTA (92 ans, DUPUY Olivier (47 ans), MICHEL Nicole veuve BERTORELLO (90 ans), MARIE-ANTOINETTE Raymonde veuve FERRANDO (91 ans), BRISSAUD épouse BOTTERO Josette (94 ans), ANDRIEUX Michel (78 ans), PROUST Jean (88 ans)

MARIAGES

TALEC Sylvain et COURBAND Laëtitia (07/10/2023)
FRANÇOISE Johann et GAZZANO Génie (07/10/2023)
CAZCARRA Joachim et SPEICH Nathalie (07/10/2023)
CLAUSSE Florian et NOTIN Adeline (14/10/2023)

NOUVEAUX-NÉS

GAUGAIN Narhan
BENTALEB Alma
FINART Antonin
HIENG Nino
LAFOND César
FERNANDEZ June
DEMORGE Zoé
DUBOST Clémence
WOODWARD Swan
CLAUZEL Malo

LIBRE EXPRESSION

LES ÉLUS DU GROUPE "ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE"

Mardi 13 février, les 35 Maires des communes sanctionnées par la pénalité SRU se sont retrouvés à Pélissanne en présence de la Présidente du Département, Martine VASSAL.

Cette réunion importante a permis de réaffirmer la volonté des édiles à construire des logements sociaux tout en prenant en compte les spécificités de chaque territoire.

Les Maires ne remettent pas en cause la Solidarité et le Renouvellement Urbain, mais demandent au gouvernement de modifier son application qui est intenable et injuste.

Nous souhaitons continuer à maîtriser le développement de l'aménagement urbain sur nos communes, afin qu'il demeure harmonieux et équilibré, sans qu'il ne dénature pour autant, notre cadre de vie.

En imposant des objectifs irréalisables, conjugués avec les contraintes réglementaires (PPRI inondations,…) ou encore les restrictions draconiennes que nous impose la loi sur la Zéro Artificialisation Nette, l'Etat nous contraint à la résolution d'une équation impossible et récupère, au passage, un joli butin.

Ce « holdup » financier (450 000 euros par an pour Pélissanne) empêche d'autant plus d'investir pour l'intérêt général, conduisant ostensiblement la Ville vers un recul des services à la population.

Il est donc impératif de revoir ces législations en prenant en compte les bassins de vie (l'emploi, les transports, l'accessibilité, les infrastructures,…) et sortir de la logique des tableaux Excel en respectant les aspirations et les besoins de nos concitoyens.

Conformément à l'article L2121-27-1 du CGCT et la loi relative à la démocratie de proximité du 27 février 2002

LES ÉLUS DU GROUPE "RÉUNIR PÉLISSANNE"

M. PROUST est mort. Nous ne le verrons plus sillonner Pélissanne, cartable en bandoulière.
Malgré sa grande modestie et sa discrétion, il était connu de tous jusqu'à ces dernières années.
Instituteur et directeur de l'école Mistral 1 (actuelle La Gare) pendant de nombreuses années, grand serviteur de l'Éducation nationale, il était un pédagogue et un transmetteur de savoir hors pair. Il a organisé et animé de nombreuses fouilles archéologiques en y associant ses élèves. Il a été l'un des membres fondateurs de l'association «Les amis du vieux Pélissanne» mais aussi conservateur du musée archéologique de Pélissanne (ancienne mairie) à titre bénévole de 1983 à sa fermeture forcée en 2017.
M. PROUST, grâce à son immense travail de recherche et ses conférences, nous a permis de découvrir l'histoire de notre région, de notre ville.
La Connaissance, la Culture et le Patrimoine avaient du sens.
On ne peut que déplorer l'humiliation, les persécutions et la chasse aux sorcières dont il fut la victime de 2012 à 2017 pour celui qui incarnait savoir, probité et humilité.
Au revoir et encore merci Monsieur PROUST.

LES ÉLUS DU GROUPE "S'UNIR POUR PÉLISSANNE"

Bientôt 18 ans que le musée est fermé et Jean Proust vient de nous quitter. Au-delà de la douleur ou de la peine, il est un devoir de justice. Les amis du Vieux Pélissanne demandent à la commune que le mobilier d'exposition leur appartenant leur soit rendu et que les ouvrages, documents et matériels informatiques laissés au musée par jean Proust soient rendus à sa famille.

Jean Gérard Chevassu pour S'Unir pour Pélissanne

Pélissanne s'engage pour

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

VENDREDI 08 MARS 2024

2 ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

Inauguration du banc rouge
Parc Roux de Brignoles - 18h00

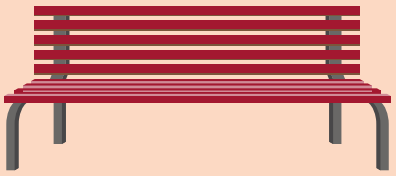

Spectacle de danse
« Echo n'est pas un mythe »
Par la Compagnie Maurie
Salle Malacrida - 19h00

PÉLISSANNE
BIEN VIVRE EN PROVENCE

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR :
VILLE-PELISSANNE.FR